



L'an deux mille vingt-quatre le 26 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à la maison du sel à Haraucourt, après convocation légale du 19 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – MME FRANCOIS Valérie - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - M. GUEZET Philippe
Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – Mme CLEMENT Paulette - M. GAY Gérard –M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès - M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick -M. COLOMBI Philippe – M. MEVELLEC Mickaël- M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc - M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain
M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique - Mme ROJAS Magali
M. VINCENT Yvon

Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe
M. FRANCOIS Vincent à Mme CHERY Chantal – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – Mme JELEN Nelly à
M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. CERUTTI Alain à M. BASTIEN Claude

Excusé(s) : M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -M. JOLY Philippe – Mme LORETTE
Delphine – Philippe Bernard – Mme Véronique SCHEFFLER – M. MEVELLEC Mickaël

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait : **37 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 30

Pouvoirs : 7

Excusés : 7

Votants : 37

Date d'affichage : 2 octobre 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 37

Contre :

Absentions :

FINANCES

14/09/2024

BUDGET PRINCIPAL – DM 09/2024 – Ouverture de crédits à l'opération 9050 – mises aux normes du document unique

Claude THOMAS, président, indique que dans le cadre de l'élaboration du budget prévisionnel 2024, le service finances a omis l'inscription de crédits pour l'acquisition d'équipement SST (sauveteur secouriste au travail) et pour le remplacement des batteries et électrodes des défibrillateurs.

Il convient donc d'inscrire les crédits comme suit :

Dépenses d'investissement

Opération 9050 – mises aux normes du document unique

2188 – autres

4 500.00 €

Recettes d'investissement

Article 021 – virement de la section de fonctionnement

4 500.00 €

Ramenant l'excédent de fonctionnement à 2 302 829.25 €.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'ouverture de crédits supplémentaires suivants :

Dépenses d'investissement

Opération 9050 – mises aux normes du document unique

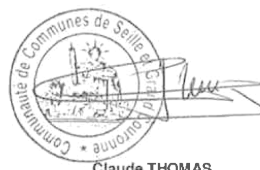
2188 – autres

4 500.00 €

Recettes d'investissement

Article 021 – virement de la section de fonctionnement

4 500.00 €



Claude THOMAS
2024.10.03 09:17:52 +0200
Ref:7310511-10963881-1-D
Signature numérique
le Président